Attention, prolongation du recensement !

Suite à l'insuffisance des retours du recensement (nous sommes encore en attente de réponse de plus de 350 logements), l'Insee a décidé de nous octroyer exceptionnellement quelques jours supplémentaires pour mener à son terme le recensement car dans le cas contraire cela pourrait venir fausser toutes les données de la commune et aurait une conséquence sur les dotations de l'Etat.

Vous avez tous reçu à ce jour les documents nécessaires pour vous connecter en ligne ou remplir les papiers mais si vous rencontrez le moindre problème, **appelez au 01 60 59 18 00, passez en mairie ou contactez votre agent recenseur, on vous renseignera...**

La date limite est désormais fixée au **25 février 2023.**

Le recensement est un acte citoyen, très important pour la commune dont il permet de mieux connaître la composition et de calculer la dotation que la commune reçoit de l'État.

Le recensement se fait en ligne, sur internet.
Vous avez reçu, dans votre boîte aux lettres, une notice d'information sous enveloppe au logo de la commune.
Vous trouverez sur celle-ci des codes uniques à reporter sur le site dédié au recensement : https://www.le-recensement-et-moi.fr/

Merci de vous connecter et de compléter la procédure dès réception de vos codes.

Pour ceux qui le souhaiteraient et n'ont pas la possibilité de le faire de chez eux, un ordinateur est mis à disposition en mairie à cet effet.
Il vous reste aussi la possibilité de remplir des **questionnaires papier** qui vous ont été remis par les agents recenseurs.

Le recensement est obligatoire et confidentiel. Les agents sont tenus au secret professionnel.

Du 19 janvier au 18 février

Une tournée de reconnaissance des agents recenseurs s'est déroulée **du 5 au 11 janvier 2023 pendant laquelle ils vous ont déposé une lettre d'information dans votre boîte aux lettres.**

Vous trouverez en PJ les cartes des 12 agents recenseurs qui se répartissent les 12 secteurs de la commune avec le secteur qu'il couvrent et le plan de sectorisation de la commune.

Nous vous remercions de leur réserver un accueil chaleureux et afin de faciliter leur travail de collecte, de bien vouloir vous assurer que votre nom ainsi que votre numéro de rue apparaissent bien en évidence sur votre boite aux lettres.

Document(s)
Cartes agents recenseurs secteurs 12, 13 et 14
Cartes agents recenseurs secteurs 15, 16 et 17
Cartes agents recenseurs secteurs 18, 19 et 20
Cartes agents recenseurs secteurs 21, 22 et 23
Plan sectorisation